



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Corse des Echecs du samedi 23 septembre 2023

Le samedi 23 septembre à 10 heures, l'assemblée Générale de la Ligue Corse des Echecs s'est réunie à la Casa di I Scacchi à Bastia, 2 rue du Commandant Lherminier, sur convocation de son président, adressée à ses adhérents dans les formes et les délais requis dans ses statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ci-dessous.

Le Président de la Ligue Corse des Echecs, Akkha VILAISARN, ouvre la séance à 10h00 par un mot de bienvenue. Il ajoute que l'Assemblée est diffusée en direct le canal « Google Meet » de la Ligue. Il se réjouit de la bonne participation ce jour, preuve d'une vie démocratique active. Il énonce les six points principaux à l'ordre du jour de cette assemblée de cette Assemblée, à savoir :

1. Rapport moral 2022/2023 par le président ;
2. Rapport financier :
 - Présentation du bilan financier et approbation des comptes annuels arrêtés au 30/06/2023 ;
 - Affectation du résultat 2022/2023 ;
 - Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2022/2023 et adoption ;
 - Présentation par le trésorier du budget prévisionnel 2023/2024 et approbation ;
 - Autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas.
3. Rapport d'activité 2022/2023 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations ...) et adoption ;
4. Calendrier prévisionnel 2023/2024 des activités et adoption ;
5. Modification des statuts votée à l'AG du 18 avril 2021 pour permettre officiellement à un adhérent d'un club Corse d'être élu au comité directeur et adoption ;
6. Questions diverses.

Sont présents :

Pierre-François GERONIMI (Président du Corsica Chess Club) – 9 voix
Vital GERONIMI (Président du Club d'Echecs de Casinca) – 2 voix
Christian DEHAINAULT (Président de l'Echecs Club du Fium'Orbu) – 4 voix
Gerald MURCIA (Président du Balagna Chess Club) – 4 voix

Alexandra CACCIARI-BARDEAU (Commissaire au compte)
Charles CLEMENTI
Vincent BOUCHARD
Jean-François LUCIANI
Nathalie ORSINI
Jean-Philippe ORSONI
Alain TERRAZZONI
Bi DELADERRIERE
Thibault DELEDARRIERE

Serge GUILLEMART
Akkhavanh VILAIARN
Ludovic UTRERA

Participent également à la réunion à distance, par l'application « Google Meet », les adhérents suivants :

Marie Paule TOMASI (Présidente Echecs Club Ajaccien) – 6 voix
Thomas CHOKBENGBOUN
Damien STUBBE
Guillaume GERANDI
Xavier CARROLAGGI
Pierre – Louis PIERI
Jean-Michel BIGONNET

Présidents absents ayant donné pouvoir :

Sauveur GIANNONI (Associu I Scacchi di U Centru) – 3 voix
Michel CHIOCCA (Scacchera 'llu Pazzu) – 3 voix
Marie-Christine AMATA (PION 2B) – 1 voix

Présidents absents :

Jean-Christian GALLI (A Torra Turchina) 1 voix

Ainsi, 32 voix sont représentées sur un total de 33 possibles.

Serge GUILLEMART est désigné secrétaire de séance de cette Assemblée Générale ordinaire.

1. Rapport moral 2022-2023 par Akkhavanh VILAIARN

• Bilan de la saison 2022-2023

C'est le troisième bilan j'ai l'honneur de présider.

Cette saison a vu une image de la ligue corse rayonnante au niveau national et international. Un rayonnement éducatif qui inspire. Une belle reconnaissance du travail de fond de la Ligue, travail cité et les résultats montrés en exemple.

Sportif :

- Succès des grands tournois scolaires de masse

*Place St Nicolas de Bastia (2000 enfants) ; Palais des Congrès d'Aiacciu (500 scolaires avec un jumelage échecs et patrimoine de la ville d'Aiacciu) ; Championnat scolaire « di u paese aiaccinu » (250 scolaires) ; une belle nouveauté cette saison : le tournoi scolaire de Ghisonaccia, regroupant 700 scolaires, avec un partenariat de 5000€ pour l'événementiel de la mairie de Ghisonaccia.

-Tournois de haut-niveau :

*L'open de Bastia créée à l'été 2021 par la Ligue pour une reprise des compétitions internationales, a intégré au Corsican Circuit avec l'open de Purtichju en 2022 et reconduit en 2023 (géré par le Corsica Chess Club avec la collaboration de l'Echecs Club Ajaccien) a été un grand succès (110 participants à Bastia et près de 230 joueurs à Purtichju dont une quarantaine de joueurs titrés et une vingtaine de pays représentés.)

*L'open de Balagne, avec la participation du champion de France de parties rapide Laurent Fressinet.

*1^{er} Championnat d'Échecs des Villes organisé par l'European Chess Union (ECU). Une belle occasion de

jouer contre des capitales comme Londres, Stockholm, Madrid, Prague, Athènes ou encore Kiev. L'objectif avoué était de finir dans le top 10. Objectif atteint : le Corsica Chess Club se hisse à la 6^e place.

*La sélection jeune corse remporte le « Junior Winter Challenge », match amical entre l'Italie et la Corse,

*Elora Micheli (championne de France en titre en U16) a participé au championnat du Monde en Roumanie (66^e).

-Compétitions individuelles et par équipes

La saison 2022-2023 connaît une légère augmentation un nombre de licences sportives (de 570 à 614), et stable pour les licences territoriales (autours de 6400).

*Le championnat par équipes de la Ligue s'est bien déroulé et la formule sera reconduite la saison prochaine.

*Nous n'avons pas renouvelé notre participation à la coupe 2000, préférant nous concentrer sur la « coupe de la mixité ». Un beau succès pour une première. Le Corsica Chess Club s'est qualifié pour la finale.

* Doublé UNSS, le **collège Giraud, champion** de France et le **lycée Giocante**, également **champion de France**. L'université de Corse termine 6^e au championnat de France.

*Excellents résultats au championnat de France jeune dans la catégorie fille U16 : Calypso Deladerrière (Bastia) est vice-championne, Elora Micheli (Fium'orbu) est 3^e et Emma Grisoni (Bastia), 4^e.

- Principaux axes maintenus et confortés :

*Le développement de masse (6000 élèves, 60 écoles, 250 classes, 5500 séances d'enseignement théoriques). Je tiens à remercier tous nos formateurs pour le travail formidable qu'ils font dans les écoles et dans les clubs pour développer notre discipline et voudrait rappeler que c'est cela notre activité principale. Notre philosophie est que le jeu d'échecs, le sport échecs, à travers les valeurs transmises, soit un accompagnement pour les enfants pour les aider à devenir des citoyens de demain.

* Le scolaire, la lutte contre les inégalités, l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre, handicap et santé, formation et détection, organisation d'évènements internationaux, promotion de la langue corse et surtout promouvoir la mixité de notre sport (le championnat jeune sera totalement mixte dès cette saison).

Economique :

- Un soutien institutionnel important :

*Renouvellement de la convention triennale avec le volet sport de la Collectivité de Corse par le biais du sport (une convention pour un montant de 330 000 €).

* Subvention par le volet formation de la Collectivité de Corse (65 000€)

*Le Rectorat (20 000€).

*Communautés d'agglomérations, les différentes mairies... : 20 000€ sur facturation et 42 000€ en subvention.

- L'autorisation de découvert de la BNP est passée de 150 000 € à 1000 000 €, pour coller au plus près à nos besoins.

La situation globale est saine, avec un budget équilibré (+ 500€ sur un budget autours de 500 000€).

Nous avons renouvelé le partenariat avec Air Corsica et la Socobo. Les sponsors privés sont difficiles à trouver. Ce sera la priorité absolue est d'augmenter le financement privé (par exemple pour le tournoi de Quenza en juillet 2023, le parrainage de « Strategie and Corp » a été de 30 000€, une campagne d'appel aux dons a été mis en place et sera développé...)

Communication :

Une très bonne présence de la Ligue sur les différents réseaux sociaux avec une visibilité importante du site de la Ligue, du site scacchi in lingua corsa, du facebook et d'autres réseaux sociaux (X, instagram...). Une bonne couverture médiatique territoriale (Corse Matin, Corsenet info, l'informateur Corse, Arritti, Tempicorsica, RCFM, Via Stella, Telepaese ...), national (l'Equipe magazine) et international (le Guardian, le courrier international).

La finalité de cette visibilité est notre bonne image et notre dynamisme auprès des institutionnels et cela va aider dans la recherche de sponsors (suite à l'article du gardian, la Ligue a été contacté par chesskid et nous travaillons concrétiser un partenariat).

• Perspectives

- Poursuivre l'enseignement de masse et développer les liens, entre écoles et clubs pour augmenter le nombre de licences sportives.

- Travailler avec la Fédération et le Rectorat pour mettre les échecs comme option au bac.

- Développer nos relations avec l'Université et la Fondation Universitaire. Le championnat de France

universitaire devrait se jouer en corse en février 2024 – cela ne sera officiel que fin septembre.

- Développer nos relations avec l'association des pays Méditerranéens (organisation de championnat...)
- Poursuivre et développer la langue corse à travers les échecs, développer le lien intergénérationnel
- Priorité au développement de la mixité dans notre sport. Nous intégrons cette année, la mixité dans toutes les compétitions organisées par notre ligue, embrassant ainsi toutes les catégories d'âge, ainsi que le championnat de Corse des jeunes en accord avec la FFE.
- Mettre en place un modèle économique viable de la Ligue avec une part de financement privé plus important. Trouver des partenaires privés, d'une façon ponctuelle (un tournoi, un événement) ou d'une façon plus structurelle (sur un projet : enseignement dans les écoles, mixité, école de la citoyenneté...).

• Conclusion

Les échecs comme école de la citoyenneté est et reste notre philosophie. Les articles, notamment du Guardian (repris par le « courrier international » et partagé par le champion du Monde Vishy Anand sur son compte X), montrent un beau rayonnement éducatif de la Corse. C'est un bel encouragement à poursuivre notre travail sur le terrain.

Questions rapport moral de l'année sportive 2022-2023

Akkhavanh VILAISAIRN fait également le point sur les salariés de la Ligue :

- Boris BRUNEL et Michael MASSONI ont quitté les effectifs de la Ligue pour se consacrer à d'autres projets professionnels. L'assemblée générale, les remercie vivement pour tout le travail effectué.
- Robin FRISONI a été embauché en CDI afin de palier à ces départs, il interviendra au Corsica Chess Club et dans les écoles dans la région bastiaise.
- Marc BERNARDIN est proche de la retraite qui devrait intervenir avant la fin de l'année.

Marie-Paule TOMASI évoque le remplacement de Marc BERNARDIN, elle suggère de trouver un remplaçant centré sur l'échecs club ajaccien, capable de faire progresser l'ensemble des jeunes. Un niveau autour de 2000-2200 élos est évoqué.

Akkhavanh VILAISAIRN répond par l'affirmative, une offre à candidatures sera publiée sur le site fédéral pour trouver l'animateur adapté.

Marie-Paule TOMASI se dit enthousiaste et très favorable à l'introduction des échecs comme option au Bac. Elle rappelle que certaines régions seront testées comme zones pilotes et suggère que la Corse devrait se positionner rapidement.

Serge GUILLEMART répond que ces points ont été abordés avec le président de la FFE Eloi RELANGE lors de son passage lors du Corsican Circuit et que ce dossier est suivi et avance.

Approbation du rapport moral de l'année sportive 2022-2023

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

2. Rapport financier, affectation du résultat au titre de l'année 2022-2023, et lecture du rapport de la commissaire aux comptes (cf. rapport CAC)

Avant la lecture, par Alexandra CACCIARI – BARDEAU, expert-comptable associé (Commissaire aux comptes François-Michel PINELLI - Audit & Conseil Balagne), du rapport général concernant la situation des comptes de l'association, il est procédé à la présentation de sa situation financière au 30 juin 2023.

2.1. Rapport du trésorier sur les comptes arrêtés au 30/06/23, et affectation du résultat au titre de l'année 2022-2023 par Jean-François LUCIANI (cf. rapport financier)

Le Trésorier commence en expliquant que le rapport de gestion qu'il va présenter a été adressé au Commissaire aux Comptes et que ce dernier en a validé tous les chiffres. Les documents utiles pour cette Assemblée générale ont été mis à disposition des clubs et les pièces ont été rendues consultables.

Ce rapport, établi à partir des éléments fournis par le cabinet d'expertise comptable de Madame Marie-Dominique CAVALLI, est donc une représentation synthétique, sous forme de « compte de résultat » et de « bilan », de la situation comptable de l'association à la date de clôture de l'exercice comptable, c'est-à-dire au 30 juin 2023.

Compte de résultat au 30 juin 2023

Compte de résultat global de la Ligue pour l'année 2022/2023 (cf. compte de résultats global détaillé arrêté au 30.06.2023) :

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	15062	70. Ventes de produits, prestation de services	26210
61. Services extérieurs	53276	74. Subventions d'exploitation	454578
62. Autres services extérieurs	101949	75. Autres produits de gestion courante	12707
63. Impôts et taxes	2593	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	324563	77. Produits exceptionnels	2430
65. Autres charges de gestion	212	79. Transfert de charges	4070
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles	520		
68. Dotations aux amortissements provisions	1 321		
Total des charges	499494	Total des produits	499995

Résultat d'Exploitation : + 501

L'exercice comptable au 30 juin 2023 se solde par une production vendue de biens et services de 26 210 €, contre 35 621 € pour l'exercice précédent. Si les apports des différents parrainages sont moins importants (8 000 €, contre 17 500 € durant l'exercice précédent du fait de l'organisation de la MITROPA CUP), les financements publics liés aux interventions dans les écoles ou les collèges progressent, puisqu'ils passent de 17 540 € à 18 210 €.

Le total des produits s'élève à 499 995 €, alors qu'il était de 643 400 € à l'issue de l'exercice précédent. Ces produits d'exploitation sont constitués pour l'essentiel par les subventions d'exploitation, dont le montant total s'élève à 454 578 €, contre 532 450 € lors de l'exercice précédent. Ces subventions proviennent en grande partie de l'accord-cadre avec la collectivité de Corse (387 628 €), de l'académie de Corse (20 000 €), et de la mairie de Bastia (12 650 €).

Plusieurs subventions ont également été versées par des communes moins importantes, telles que Ghisonaccia (6 250 €), Venaco (3 000 €), ou encore Afa (2 000 €).

Financements publics

Total des financements publics inscrits en produits dans l'exercice : 472 788 €.

Financier	Année 2022/2023	Année 2021/2022
Commune de Calvi	4 000,00 €	
Commune de Bastia	12 650,00 €	21 150,00 €
Communauté d'agglomération de Bastia		2 500,00 €
Commune de Porto-Vecchio	2 000,00 €	7 000,00 €
Commune de San Martino	1 500,00 €	
Commune de Lucciana	2 000,00 €	1 500,00 €
Commune de Santa Lucia di Moriani	1 500,00 €	1 500,00 €
Commune de Borgo	4 000,00 €	2 000,00 €
Commune de Sotta	750,00 €	1 000,00 €
Commune de Corte		15 000,00 €
Rectorat	20 000,00 €	20 000,00 €
Commune de Figari	4 000,00 €	2 000,00 €
Commune de Ventiseri		2 000,00 €
Commune de Patrimonio	1 800,00 €	1 800,00 €
Commune de Penta di Casinca	1 500,00 €	1 500,00 €
Commune de Biguglia		2 500,00 €
Commune d'Afa	2 000,00 €	2 000,00 €
Commune de Ghisonaccia	6 250,00 €	2 000,00 €
Collectivité de Corse	387 628,00 €	395 000,00 €
Collectivité de Corse (MITROPA CUP)		50 000,00 €
Commune de Venaco	3 000,00 €	1 500,00 €
Etat		500,00 €
Université de Corse		7 500,00 €
Diverses facturations écoles et collèges	18 210,00 €	17 540,00 €
Total	472 788,00 €	557 490,00 €

Les charges s'élèvent à 499 994 €, alors que leur montant était de 654 736 € le 30 juin 2022.

La rémunération du personnel constitue la part la plus importante de ces charges, car elle représente à elle seule 271 428 €. Ainsi, les charges sociales (cotisations URSSAF, prévoyance, mutuelle, etc., soit 53 908 €), ajoutées aux salaires et traitements, forment le total des frais de personnel, qui atteint pour cet exercice 324 563 €.

Les autres charges sont constituées par les frais de déplacement pour l'initiation dans les clubs (27 565 €, contre 30 985 € pour l'exercice précédent), et dans les écoles (24 798 €), soit un total de 52 363 €, par le poste « Locations immobilières » (24 064 €), qui correspond à la location de la Casa di i Scacchi, ou encore le coût de la location du chapiteau pour l'organisation du tournoi scolaire de la place Saint-Nicolas (12 282 €).

Bilan au 30 juin 2023

Le compte de bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association, c'est-à-dire ce qu'elle possède (l'actif), et la façon dont elle l'a financé (le passif).

Le total du bilan s'élève à 400 674 €, contre 388 772 € au terme de l'exercice précédent.

L'examen de l'actif circulant fait apparaître que le montant des créances, constitué par les postes « Créances usagers et comptes rattachés » (16 060 €), et « Autres créances » (259 643 €), s'élève à 275 703 €, alors qu'il était de 285 549 € le 30 juin 2022 (leurs montants étaient alors de 14 700 € pour le premier poste, et 270 849

€ pour le second).

Les créances les plus importantes à recevoir sont constituées par les subventions attendues de la collectivité de Corse (230 000 €), des mairies de Bastia (13 000 €) et de Ghisonaccia (5 000 €).

Le montant des liquidités s'élève à 50 717 €, alors qu'il était de 25 663 € au terme du précédent exercice.

Au passif figurent les ressources de l'association, avec notamment l'ensemble des fonds propres, dont le montant s'élève à 281 134 €, après avoir pris en compte le résultat négatif de l'exercice 2022, qui était de 11 337 €.

Le passif comprend également les dettes auprès des fournisseurs (15 687 €, contre 11 699 € au terme de l'exercice précédent), et les dettes fiscales et sociales liées aux charges salariales (46 102 €, contre 47 859 € lors de l'exercice antérieur).

Le résultat positif de 501 € constaté au terme de cet exercice traduit la bonne situation de l'association, après le résultat déficitaire de la saison précédente, qui s'expliquait alors par la reprise progressive des activités. À ce titre, il peut être considéré comme le premier résultat d'un exercice caractérisé par le retour à une situation normale. Cet exercice a cependant été marqué par la baisse des financements publics, dont le montant est passé de 557 490 € à 472 788 €, le précédent exercice ayant été marqué par les aides versées au titre du financement de la MITROPA CUP.

Adoption du bilan et du compte de résultat 2022-2023

Les présidents des clubs sont à nouveau sollicités pour le vote du rapport financier au 30/06/2023 dont les points essentiels ont été présentés ci-dessus.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

2.2. Lecture du rapport général établi par le commissaire aux comptes pour l'exercice 2022-2023 (par Alexandra CACCIARI – BARDEAU, expert-comptable associé)

La mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du 1er juillet 2022 au 23 septembre 2023.

Il a également été procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Aucune observation n'est formulée concernant la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies dans le compte-rendu financier du bureau et dans les autres documents mis à la disposition des membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 sont donc certifiés réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Adoption du rapport général établi par le Commissaire aux comptes

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

2.3. Affectation du résultat 2023 et adoption

Il est proposé d'affecter le résultat de 501 € constaté au 30 juin 2023 au compte « autres réserves ». Après affectation de ce résultat, le compte « autres réserves », qui représente les fonds propres dont dispose l'association afin de réaliser ses objectifs statutaires à travers le projet associatif élaboré lors de l'étude des perspectives pour l'année à venir, s'élèverait alors à 281 635 €.

Les réserves, constituées par les excédents et déficits cumulés depuis la création de la ligue, s'élèvent à 281 635 €, et traduisent une gestion pouvant être qualifiée de saine.

Adoption de l'affectation du résultat de l'exercice 2022-2023

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

2.4. Présentation du Budget prévisionnel 2023-2024 par le trésorier

Jean-François Luciani, trésorier de l'association, présente le budget prévisionnel pour l'année 2023-2024 (le budget est disponible en annexe).

Ce budget, réalisé selon les décisions du comité directeur, conformément aux engagements sportifs et réglementaires de l'association, reste stable comparativement à celui de l'année passée. La seule différence est constituée par l'absence de charges et de produits d'exploitation liés à l'organisation de la MITROPA CUP.

Budget prévisionnel global de la Ligue du 01/07/2023 au 30/06/2024 (cf. budget prévisionnel 2023-2024 détaillé de l'association)

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	40500	70. Ventes de produits, prestation de services	70500
61. Services extérieurs	50900	74. Subventions d'exploitation	468000
62. Autres services extérieurs	129700	75. Produits de gestion courante	12500
63. Impôts et taxes	3300	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	329000	77. Produits exceptionnels- dons libéralités reçues mécénats	4000
65. Autres charges de gestion	400	79. Transfert de charges	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements provisions	1200		
Total des charges	555 000	Total des produits	555 000

Le total des charges d'exploitation, et celui des produits, s'élève à 555 000 €.

Les charges sont constituées par les frais de fonctionnement (40 500 €), parmi lesquels figurent notamment les achats et fournitures de matériel (6 000 €), les trophées, coupes et médailles (5 000 €), ainsi que les prix attribués à l'issue des tournois et des divers événements (26 000 €).

Le montant des locations immobilières et mobilières, parmi lesquelles figure le loyer de la Casa di i Scacchi (24 000 €), s'élève à 45 800 €.

Les postes les plus importants des autres services extérieurs (129 100 €) sont constitués par les frais de déplacement pour les initiations dans les écoles (33 000 €), ainsi que par le transport et l'hébergement liés à A Scola di l'Eccellenza et aux championnats de France des jeunes (21 000 €).

Les charges de personnel, comprenant les salaires bruts (271 000 €) et les charges sociales (58 000 €), s'élèvent à 329 000 €.

Les produits comprennent la production vendue (70 500 €), au sein de laquelle figure notamment le parrainage de l'open de Quenza, évalué à 30 000 €.

Le montant total des subventions s'élève à 468 000 €. Il inclut notamment l'aide globale de la collectivité de Corse (395 000 €), les subventions des communes de Bastia (13 000 €), Calvi (7 000 €), Porto-Vecchio (4 000 €), du rectorat (20 000 €) et des autres municipalités (21 500 €).

La production vendue est estimée à 70 500 €, contre 65 700 € à l'issue de l'exercice écoulé.

Adoption du budget prévisionnel global 2023-2024

Après avoir pris connaissance du Budget Prévisionnel global 2023-2024, les présidents passent aux votes :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Après délibération, ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les présidents de clubs, sans opposition ni abstention et autorisent son président à solliciter les subventions prévues dans le budget 2023-2024.

2.5. Autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas

Akkhavanh VILAISARN explique que la Ligue Corse des Echecs, par sa situation de trésorerie négative sur une période donnée de l'année, ne peut couvrir la totalité de ses besoins en fonds de roulement, et doit solliciter le renouvellement d'un découvert bancaire pour l'année 2024 (saison sportive 2023/2024). En attente des règlements de nos soutiens institutionnels tel qu'établie dans les différentes conventions, le président souhaite solliciter le renouvellement d'une ligne de crédit auprès de BNP PARIBAS afin que celle-ci puisse procéder à l'acte de découvert pour un montant de 100 000 euros et pour une durée d'un an.

Les membres passent au vote :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale autorise son président Akkhavanh VILAISARN, à solliciter le recours à un découvert auprès de BNPP pour un montant à hauteur de 100 000 euros pour l'année à venir, à consentir toutes sûretés réelles correspondantes et à en être le signataire.

Après ce vote, Marie-Paule TOMASI quitte la réunion, le nombre de voix représentées passe donc à 26.

3. Rapport d'activité 2022/2023 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations ...) et adoption ;

Il s'agit du rapport d'activité, du rapport technique, du rapport relatif à l'arbitrage, du rapport présenté par la commission de la mixité, de la formation, des scolaires, la commission des techniques de l'information et de la communication.

Serge GUILLEMART présente le rapport d'activité détaillé de l'année sportive 2022-2023 de la Ligue (annexé à ce compte rendu) à savoir les grands chapitres suivants :

Préambule	p.1
Affiliations et licences	p.12
Organisations et structures	p.27
Organisation des compétitions sportives	p.32
Développement et nouveaux publics	p.99
Promotion de la langue Corse	p .117

Handicape et Santé	p.119
Partenaires institutionnels	p.130
Présence sur la scène nationale et internationale	p.132
La formation	p.141
Elite et compétition : A scola di l'eccelesza	p.162
Les échecs en milieu scolaire	p.188
Féminisation et mixité	p.222
Les évènements de la ligue	p.226

Un modèle éducatif pour les échecs (Jean-Philippe ORSONI)

La saison 2022-2023 vient de se clôturer avec une grande satisfaction pour la Ligue Corse des échecs. Cette belle année a été marquée par un élan en faveur de l'essor des échecs dans l'île de beauté. L'engagement de la Ligue ont été remarqués non seulement sur le territoire national mais également au niveau européen. Nos efforts ont été reconnus par une couverture médiatique de grande envergure, notamment par le journal de 13h de France, The Guardian et Courrier International. Cette visibilité a renforcé le rôle de la Ligue comme une institution fédératrice et une force motrice pour la promotion et le développement des échecs sur l'île.

C'est grâce à un modèle unique basé sur les vertus socio-éducatives des échecs que la Ligue a pu réaliser de telles avancées. Les efforts déployés tout au long de la saison ont non seulement consolidé les fondations de la Ligue, mais ont également permis d'atteindre de nouveaux sommets. Cette année, la Ligue a maintenu son engagement envers la jeunesse corse, encourageant et soutenant les échecs en milieu scolaires, avec l'organisation de quatre grands rassemblements (Aiacciu, Costa Serena, paese Aiaccinu et Bastia) rassemblant plus de 3500 enfants. Ces tournois de masse sont au cœur de l'identité de notre Ligue et contribuent à projeter une image positive de la Corse bien au-delà de nos frontières.

3.1. Rapport de la Direction technique de la ligue corse des échecs (Guillaume GERANDI)

Rapport 2022-2023

COMPÉTITIONS SPORTIVES :

- **Compétitions territoriales :**
 - Membres : Guillaume Gerandi (Président et Directeur Technique), Serge Guillemart, Pierre-François Geronimi, entre autres.
 - Présentation des manifestations : AG ordinaire à Bastia, 24 septembre 2022.
 - Compétitions par équipes (4-6 joueurs) ouvertes à tous les clubs et catégories.
 - Compétitions individuelles : championnats de Corse de blitz, championnats jeunes qualificatifs pour les championnats de France, etc.
 - Compétitions interclubs et Championnat de Corse par équipes ont eu trois rendez-vous dès novembre 2022.
 - Championnat de Corse jeunes par équipes : deux divisions (« Elite » et « Honneur »).
- **Championnats de Corse Jeunes Individuels :**
 - Deux niveaux : tournois « zones qualificatives » (entre janvier et février) et finales qualificatives pour les championnats de France.
 - Catégories mixtes et féminines U16, U14, U12, U10, U8.
 - 569 jeunes ont participé aux tournois qualificatifs en 2023.
 - Finales à Corti, mars 2023 : 160 qualifiés.
- **Palmarès des clubs :**
 - Corsica Chess Club remporte 5 titres de champions, suivi par d'autres clubs.
- **Championnat de France des jeunes à Agen, avril 2023 :**
 - Succès des jeunes Corses avec plus de 40 représentants.
 - Calypso Deladerrière devient vice-championne de France, et Elora Micheli obtient la 3ème place en U16F.

Remerciements aux partenaires, parents, bénévoles, et entraîneurs pour leur soutien.

Championnat de Corse Individuel 2023 : Le championnat de Corse individuel a été rénové pour la saison 2022-2023. Sous la houlette de Guillaume Gerandi, 8 joueurs se sont affrontés en matches aller-retour. Les matchs se sont déroulés à la Casa di I Scacchi de Bastia, avec des quarts de finale, demi-finales, puis une finale qui a vu s'affronter Albert Tomasi et Pierre-Louis Pieri. Après des parties intenses, Pierre-Louis Pieri est devenu le champion de Corse. Les matchs ont été diffusés en direct sur Facebook avec commentaires de divers invités.

Championnat de Corse de Blitz 2023 : Organisé par l'Associu I Scacchi di U Centru et la Ligue Corse des Échecs, ce championnat a rassemblé 126 joueurs à Corte. Marc Andria Maurizzi, grand maître corse, a remporté tous ses matchs, mais c'est Damien Stubbe qui a retenu l'attention en devenant champion de Corse de Blitz. Doté de 3 000 € de prix, l'événement a été un succès, promettant une édition passionnante pour l'année prochaine.

Championnats de Corse de Parties Rapides 2022 : Laurent Fressinet, Grand Maître International, a été l'invité d'honneur à Calvi pour l'Open de Balagne. Une simultanée a eu lieu le 14 octobre. Lors du championnat, Fressinet a dominé les parties, remportant toutes les rencontres. Par ailleurs, le titre de champion de Corse de rapides a été remporté par le **MI Pierluigi Piscopo** de l'Échecs club Ajaccien.

Championnats de Corse par équipes et Championnats de Corse jeunes par équipes 2023

Championnats de Corse par équipes (20 novembre 2022 - 21 mai 2023) :

- La compétition a été restructurée pour la saison 2022-2023 afin d'offrir des parties plus compétitives en cadence longue.
- Se sont déroulés en deux divisions : Territoriale 1 et Territoriale 2.
- Les équipes étaient formées selon la moyenne elo des joueurs. Chaque équipe avait 4 joueurs principaux et 2 remplaçants.
- Cadence des parties : 1h30 + 30 s/joueur.
- Rencontres organisées à Corte et Ghisonaccia lors de 3 rassemblements.
- En Territoriale 1, l'équipe 1 du Corsica Chess Club a dominé, suivie par l'équipe 2 du même club.
- En Territoriale 2, un duel intense a eu lieu entre le Corsica Chess Club 4 et l'Echecs Club Ajaccien 2, avec ce dernier remportant le titre 2023 grâce à un meilleur départage.

Championnats de Corse jeunes par équipes (2 avril 2023):

- Lieu: Université de Corse, Corte.
- Participation : 120 joueurs, 6-16 ans, formant 19 équipes de divers clubs.
- Deux divisions : Eccellenza et Onore.
- En Eccellenza, victoire du Corsica Chess Club Turchinu, suivi par le Corsica Chess Club Biancu.
- En Onore, Corsica Chess Club Rossu a remporté le titre, suivi par A Scaccheru Llu Pazzu di Portivechju 2.
- L'événement a mis en évidence l'esprit d'équipe, la combativité et l'importance du développement des compétences des jeunes joueurs.

Coupe Nationale de la parité

La coupe nationale de la Parité est une initiative de la Fédération Française des Échecs visant à promouvoir la mixité dans le jeu d'échecs. Cette saison, une nouvelle phase de cette compétition a vu le jour en Corse. Le 11 décembre 2022, la phase territoriale s'est déroulée à Corte, avec la victoire du Corsica Chess Club. L'événement a rassemblé des équipes composées de deux hommes et deux femmes, illustrant l'importance de la mixité dans le sport.

La phase inter-régionale a eu lieu à Marseille le 7 mai 2023. Le Corsica Chess Club, malgré une équipe puissante, a terminé vice-champion, se qualifiant néanmoins pour la grande finale à La Roche-sur-Yon.

Durant la phase nationale les 1ers et 2 juillet 2023, le Corsica Chess Club, pour sa première participation,

s'est classé à une honorable 10e place. L'équipe a affronté des adversaires coriaces et a terminé le tournoi avec 9 points. La victoire finale est revenue à l'équipe de Monaco.

De grands évènements et des tournois partout dans l'île

Enfin, cette saison a été ponctuée par l'organisation de tournois de haut niveau, comme l'Open de Calvi, le 8e open international de Purtichju, le 3e open international de parties rapides de Bastia ou encore, le 12e Open international de Blitz de Quenza, attirant des joueurs de renommée internationale tels que Laurent Fressinet, Michal Krasenkow, Sergei Fedorchuk, Loek Van Wely, et la championne du monde Alexandra Kosteniuk. Ces événements ont non seulement offert aux jeunes joueurs corses une expérience inestimable, mais ont également suscité un fort intérêt médiatique, contribuant à la reconnaissance et au rayonnement de la Ligue Corse des échecs.

Par ailleurs, la Corse a été le théâtre d'une trentaine de tournois tout au long de la saison, reflétant une forte dynamique échiquéenne dans la région, avec une promotion particulière des échecs et de la langue Corse.

3.2. Rapport de la commission d'arbitrage (Jean - François LUCIANI)

La traditionnelle revue d'effectif (I), permettant d'apprécier l'évolution intervenue en termes de nombre d'arbitres et de titres, sera suivie du bilan sportif de cette saison et des perspectives qu'il laisse entrevoir (II). (c.f le rapport détaillé de Jean-François LUCIANI)

3.2.1 Revue d'effectif

A la date du 31 août 2023, la ligue comptait 14 arbitres actifs, contre 12 l'année dernière à la même période. L'effectif total, tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous, en ligne sur le site internet de la FFE, est donc à peu près semblable à celui qui avait été présenté à l'issue de la saison antérieure.

Le Corsica Chess Club occupe la première place de ce tableau, avec un effectif de 9 arbitres, dont deux arbitres internationaux. À lui seul, il regroupe plus de la moitié de l'effectif total des arbitres de la ligue. Les autres arbitres se répartissent de manière égale entre les 5 clubs restants.

La répartition par titres a quelque peu évolué par rapport à celle de la saison antérieure, car la ligue compte désormais dans son effectif un nouvel arbitre fédéral d'élite de niveau 1, en la personne de J-P ORSONI, à la suite du séminaire d'arbitres FIDE auquel il a participé les 18 et 19 décembre 2021, de l'examen d'arbitre FIDE qu'il a passé avec succès, et des compétitions dans le cadre desquelles il a eu l'occasion d'officier. À noter également, l'obtention du titre d'arbitre fédéral d'open de niveau 1 par T. DELADERRIERE.

Il convient d'ajouter à cet effectif une vingtaine d'arbitres inactifs intervenant dans de nombreux tournois de jeunes, notamment dans le cadre des compétitions scolaires.

3.2.2. Bilan sportif et perspectives pour la saison 2023-2024

Cette saison a été marquée par le domaine de l'excellence en matière d'arbitrage, car la ligue a brillamment été représentée dans plusieurs compétitions de haut niveau.

D'abord, A. VILAISARN et C. HUMEAU ont eu l'honneur d'officier lors du national, du national mixte et du national féminin des 96ème championnats de France individuels de l'Alpe d'Huez, organisés en août dernier. Le passage du titre national d'arbitre fédéral d'élite de niveau 1 à arbitre fédéral d'élite de niveau 2 pour ce qui les concerne symbolise d'ailleurs leur niveau d'excellence.

Ensuite, la Corse a brillamment été représentée par G. GERANDI, licencié au club de Belfort-échecs, mais membre de la ligue en tant que dirigeant et président de la commission technique. En effet, après avoir participé au séminaire d'arbitre FIDE organisé à Bastia en décembre 2021, et obtenu l'examen d'arbitre FIDE, il a eu l'occasion d'officier lors de nombreux opens nationaux et internationaux. Cela lui a permis de réaliser les trois normes permettant d'obtenir le titre d'arbitre FIDE, qui lui a été délivré au mois d'août dernier en Azerbaïdjan, lors de la réunion du Conseil de la FIDE, en marge de la Coupe du monde. Plus récemment, il est parvenu à obtenir sa première norme d'arbitre international en intégrant l'équipe d'arbitrage

de la quatrième édition du trophée sa Majesté le roi Mohammed VI. Cette compétition était dirigée par le très expérimenté S. ESCAFRE, qui assoit ainsi un peu plus son statut de référence mondiale en matière d'arbitrage.

Pour la saison à venir, un stage à l'attention des futurs AFC, couplé à une formation à l'attention des jeunes désireux d'obtenir le titre d'AFJ, pourrait être organisé à Bastia ou Ajaccio, en fonction de la localisation des stagiaires.

3.3. Rapport sur la Féminisation et la Mixité des Échecs en Corse (Serge GUILLEMART)

3.3.1. Objectifs et Missions de la Commission :

La commission dédiée à la féminisation et mixité des échecs en Corse s'est surtout concentrée sur la dynamisation des clubs et la sensibilisation du public aux échecs féminins à travers des compétitions, formations et animations.

3.3.2. Événements Majeurs :

Coupe de la Parité à Corte (11 décembre 2022) :

Une compétition qui vise à promouvoir la mixité par le biais de la création d'équipes mixtes, "Deux gars, deux filles".

L'équipe victorieuse a été Corsica Chess Club.

Tournoi Gambit de la Dame à Bastia (8 mars 2023) :

Un événement spécial pour la journée internationale des droits des femmes.

Rempporté par Matteo RATIER-FONTANA. Calypso DELADERRIERE fut la première féminine du tournoi. Caractérisé par l'ouverture de jeu spécifique, le gambit dame.

Les Échecs au Féminin (6-10 mars 2023) :

Durant la Semaine de la Mixité, mise en lumière sur nos réseaux sociaux, de parcours féminins dans le monde des échecs pour encourager la participation féminine.

Sélection de Lauren Giudicelli au Club des 300 Femmes Dirigeantes du CNOSF (septembre 2022) :

Programme visant à promouvoir les femmes à des postes de leadership dans le sport.

Lauren Giudicelli, active dans la Ligue Corse des échecs et l'Echecs Club Ajaccien, a été sélectionnée, marquant une reconnaissance importante pour la contribution féminine dans le domaine des échecs en Corse.

Ces initiatives montrent un engagement fort envers la féminisation et la mixité dans les échecs. À travers différentes compétitions, formations et animations, l'accent est mis sur la sensibilisation et la promotion de l'égalité des sexes. La reconnaissance des acteurs féminins et le succès des événements indiquent une tendance positive vers une diversité et une inclusion accrue dans le sport échiquéen en Corse.

3.4. Rapport de la commission de formation (Pierre- Louis PIERI)

3.4.1. Effectifs de la Ligue :

- Augmentation notable des effectifs grâce à un investissement dans la formation et le développement du jeu d'échecs en Corse.
- Détails des formateurs : 3 initiateurs, 4 animateurs DAFPE 1 en attente, 2 entraîneurs Daffe1 avec 1 en attente.
- Impact : Plus de 6000 jeunes ont bénéficié des interventions des formateurs cette année.
- Évolution : Au 31 août 2023, 27 formateurs diplômés étaient enregistrés.

3.4.2. Stage de perfectionnement de haut niveau – 25/26 juillet 2023

- Un entraîneur de renommée mondiale, Grand-Maitre International, Loek Van Wely, a été invité pour un stage à la Casa di I Scacchi de Bastia.
- Cible : joueurs avec ou ayant eu un ELO de 1900.
- Contenu : Partages d'expériences de parties contre des adversaires de renom, décortiquage de positions complexes, et des sessions de jeu rapide "Bullet".

Annulation du stage de formation d'entraîneur DEFFE 2ème degré :

- Prévu à la Casa di I Scacchi de Bastia en janvier 2023, le stage a été annulé.
- Raisons : Manque de participants qualifiés et indisponibilité des Maîtres-Entraîneurs.

3.4.3. Animation et formation auprès des jeunes

Effort sur les effectifs de jeunes :

- La Ligue Corse des Échecs (LCE) connaît une croissance majeure après deux saisons de baisse.
- Cette croissance est le fruit d'une structuration importante, notamment l'initiation dans les écoles et la revitalisation de clubs sous un nouveau comité directeur.
- Il y a 11 salariés et vacataires supervisant la formation, avec un total de 67 heures d'entraînement collectif par semaine.
- Cette saison, 76% des licenciés (471 sur 614) ont moins de 20 ans, une augmentation de 20 jeunes par rapport à la saison précédente.
- Des initiatives telles que le Pass'Sport et le Sport'in passu pour les 6-30 ans ont joué un rôle crucial.
- Toutefois, une réflexion stratégique sur les besoins futurs en encadrement est nécessaire en raison de la croissance.

Continuité et expansion des événements jeunes 2022-2023

- **Compétitions de la ligue :**
 - Augmentation significative du nombre de participants aux championnats de Corse.
 - Les qualificatifs régionaux ont rassemblé 569 jeunes.
 - Les phases finales à Corte ont réuni 160 joueurs et joueuses.
 - Les championnats par équipes ont attiré 120 joueurs.
 -
- **Stages de pratique et de perfectionnement :**
 - 36 stages offerts, couvrant 483 heures de formation pour la saison 2022-2023.
 - Ces stages étaient gratuits et organisés par 11 formateurs dans divers clubs de l'île.
 - Les stages étaient axés sur divers niveaux de compétence et offraient des séances théoriques et pratiques.
 - Les sessions étaient réparties pendant toutes les vacances scolaires, dont certains exemples de stages sont mentionnés pour les vacances d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps.

Avec une croissance encourageante, la LCE est à un tournant. Toutefois, pour continuer sur cette trajectoire ascendante, une attention particulière doit être accordée à l'anticipation des besoins futurs, en particulier en matière d'encadrement.

Christian DEHAINAULT demande si les DAFPE des sessions précédentes seront prochainement validés. Pierre-Louis indique qu'une demande officielle a été faite à Jordi LOPEZ, le Directeur Technique National, celui-ci ayant victime d'un problème de santé, une relance sera effectuée à son retour en octobre.

3.5. Rapport de la commission chargée des scolaires (Damien STUBBE)

L'initiative des cours d'échecs dans les établissements scolaires corses, lancée par la Ligue d'Échecs de Corse, vise à promouvoir ce jeu comme outil pédagogique. Forte d'une stratégie territoriale, la Ligue a toujours eu comme ambition d'intégrer le jeu d'échecs tant dans le temps scolaire que périscolaire et d'établir des liaisons entre le sport scolaire et le sport associatif.

- **Au niveau primaire :**
 - **Statistiques :** Au cours de l'année 2022-2023, 5331 élèves ont été initiés à ce jeu, répartis entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud. Cette démarche a concerné 257 classes dans 56 écoles, avec un effort particulier pour toucher aussi les zones rurales.
 - **Objectifs pédagogiques :** L'enseignement vise non seulement à inculquer les règles du jeu, mais aussi à développer des compétences transversales et disciplinaires chez les élèves. Les échecs permettent ainsi de renforcer le respect des consignes, l'autonomie, la capacité d'auto-évaluation, la logique, la communication et la connaissance de l'histoire.
 - **Soutien aux enseignants :** Pour garantir la qualité de cet enseignement, 9 salariés-professeurs d'échecs ont été formés et déployés à travers la région, bénéficiant d'un soutien complet de la Ligue.
- **Au niveau secondaire :**
 - **Expansion :** Le jeu d'échecs est également intégré dans certains collèges avec 130 élèves participants dans 7 établissements. Le Collège Giraud a innové en lançant une section sportive dédiée aux échecs, contribuant ainsi à une formation intensive des élèves.
 - **Récompenses :** Les efforts ont été couronnés de succès lors des championnats de France UNSS d'échecs 2023, avec des titres remportés par le Collège Giraud et le Lycée Giocante de Casabianca.

Le succès de ce programme et la reconnaissance croissante du potentiel des échecs en tant qu'outil pédagogique ouvrent la voie à une possible option échecs au baccalauréat, renforçant ainsi l'intégration de ce jeu dans le système éducatif corse pour les années à venir.

3.5.1. L'enseignement supérieur :

- L'Université de Corse est un centre majeur pour les échecs, accueillant des compétitions et proposant une formation hebdomadaire à une cinquantaine d'étudiants via le SUAPS.
- Les sessions, animées par Akkha Vilaisarn au SUAPS, combinent théorie et pratique pour une formation complète.
- Cette initiative vise non seulement à améliorer les compétences en échecs des étudiants, mais aussi à développer leur pensée critique, leur concentration et leur gestion du stress.
- L'Université de Corse a également participé au championnat de France Universitaire en 2023.

3.5.2. Les compétitions scolaires :

Outil pédagogique :

- Les compétitions scolaires sont plus qu'un jeu ; elles servent d'outil pédagogique pour le développement global des élèves.
- Les avantages comprennent la valorisation des compétences, le développement de la confiance en soi, l'apprentissage de la collaboration, la gestion du stress, la motivation, le renforcement des liens sociaux et l'éducation aux valeurs sportives.

Tournois pour élèves du primaire :

- La Ligue Corse des Échecs a organisé plusieurs tournois majeurs pour les écoliers, avec plus de 3400 participants. L'initiative a commencé le 22 mai avec un tournoi à Ajaccio rassemblant plus de 500 enfants, qui a également mis en valeur le patrimoine local. Une deuxième compétition a eu lieu à Ghisonaccia le 25 mai, marquant une première dans la région avec 700 participants. Le Championnat scolaire du pays Ajaccien a été organisé le 1er juin, réunissant à Afa 250 écoliers. Le 8 juin, le Championnat scolaire de Haute-Corse s'est déroulé sur la place St Nicolas de Bastia, rassemblant une impressionnante assemblée de 2000 élèves des écoles de la région.

Championnat de France UNSS 2023 : Le Collège Giraud et le Lycée Giocante de Casabianca de Bastia : Champions de France !

La Ligue Corse des Échecs est extrêmement fière après le remarquable succès du Collège Giraud et du Lycée Giocante de Casabianca lors des championnats de France d'échecs UNSS 2023, à Montereau- Fault-Yonne (Seine et Marne). Cette victoire prestigieuse souligne le talent et la détermination de nos jeunes

joueurs et l'excellence de notre formation.

Les deux équipes bastiaises ont dominé les compétitions. « Giocante a littéralement dominé sa catégorie, reléguant à quatre points ses principaux rivaux. 1er lycée sur les 17 lycées qualifiés pour la finale. Giraud, de son côté, avait dû batailler jusqu'à la dernière minute avec le redoutable Collège Gustave Leroux de Hyères. Le collège Giraud termine champion sur les 26 collèges qualifiés pour la finale.

La Corse se démarque en matière d'échecs, avec des programmes universitaires solides et des victoires impressionnantes dans les compétitions scolaires nationales. Ces succès mettent en avant la stratégie de la Ligue Corse des Échecs, qui combine un enseignement de masse et le développement d'une élite compétitive.

3.6. La commission Pôle compétition (Serge GUILLEMART)

Depuis l'ouverture de l'école Corse de l'excellence, "Scola Corsa di l'Eccellenza", en 2013/2014, la Ligue Corse d'Échecs a consolidé son engagement à ancrer durablement la pratique des échecs dans le paysage sportif et éducatif insulaire. Ce pôle de compétition, regroupant une dizaine de jeunes de moins de 14 ans avec un encadrement spécifique, stage de formation avec des entraîneurs reconnus, participation à l'open international de Cannes ou encore cours et suivi individualisés ; permet à nos jeunes, de s'épanouir et de progresser mais aussi de dominer certaines catégories d'âge au niveau fédéral.

Nos féminines n'ont pas été en reste. Parmi nos joueuses, Calypso Deladerriere et Elora Micheli se sont illustrées en remportant respectivement le titre de vice-championne et la 3ème place de France dans la catégorie U16F.

Saison 2023-2024

Abolition de l'aide financière aux champions de Corse jeunes individuels pour la saison 2023-2024

Lors de ce compte rendu, un sujet de préoccupation a été abordé concernant le soutien financier habituellement accordé aux jeunes champions de Corse. Jusqu'à présent, la Ligue Corse des Échecs offrait une aide de 450 € aux champions de Corse jeunes individuels pour leur participation au championnat de France Jeunes d'Échecs. Cette aide était principalement destinée à couvrir les frais de transport et d'hébergement. Cependant, pour la saison 2023-2024, après mûre réflexion et analyse de notre situation financière, il a été décidé d'abolir cette aide financière. Cette décision, bien que difficile, a été prise pour plusieurs raisons impératives :

1. Raisons économiques : La Ligue fait face à des contraintes budgétaires et doit prioriser certaines dépenses essentielles pour garantir son bon fonctionnement et le développement continu de l'échiquier corse.

2. Départ de l'entraîneur Michael Massoni : Michael Massoni, a malheureusement démissionné récemment. Sa contribution a été inestimable. Le remplacement d'un entraîneur de son calibre nécessite des ressources supplémentaires, tant en termes de recherche que de rémunération compétitive pour garantir la qualité de la formation.

3. Frais associés au championnat de France des jeunes 2024 à Agen : La participation à ce championnat entraîne des coûts significatifs, notamment en termes de déplacements et d'encadrement des jeunes. Avec le départ de Michael, ces coûts sont susceptibles d'augmenter, car nous devons peut-être faire appel à des ressources externes pour assurer l'encadrement et la formation.

La Ligue travaille activement à trouver des solutions alternatives et des sources de financement pour soutenir nos jeunes champions dans leur quête d'excellence.

Vote des différents rapports 2022-2023

Le rapport annuel 2022-2023 ainsi que les différents rapports présentés sont mis aux votes.

Résultats :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

4. Calendrier prévisionnel 2023/2024 des activités et adoption (Guillaume GERANDI)

Le calendrier prévisionnel 2023-24 des activités (annexé à ce compte rendu) est présenté à l'AG par le Directeur Technique de la Ligue. Le calendrier 2023/2024 est mis à la disposition des membres de l'AG.

Voici les principales dates proposées pour les compétitions Territoriales et nationales

27-29 octobre 2023 : 2^e Open International d'Automne d'Ajaccio
12 novembre 2023 : Phase Régionale Coupe de la Parité à Corte
19 novembre 2023 : Rondes 1 et 2 Championnat de Corse par équipes à Corte
26 novembre 2023 : Championnat de Corse de parties rapides – Open de Balagne à Calvi
2 décembre 2023 : Examen d'Arbitrage (Jeunes, Open) : Bastia et Ajaccio
9 décembre 2023 : Blitz Téléthon Bastia
10 décembre 2023 : Blitz Téléthon Calvi
27-30 décembre 2023 : Open de Noel de Bastia
21 janvier 2024 : Ronde 3 Championnat de Corse par équipes à Bastia, Calvi, Ajaccio
3 et 4 février 2024 : Championnat de France Universitaire à Bastia ou Corte
11 février 2024 : Qualificatifs Championnats de Corse jeunes à Ajaccio, Ghisonaccia, Calvi.
14 février 2024 : Qualificatifs Championnats de Corse jeunes à Corte
18 février 2024 : Qualificatifs Championnats de Corse jeunes à Bastia, Portivechju, Grand Ajaccio
9 et 10 mars 2024 : Championnat de Corse des jeunes
17 mars 2024 : Rondes 4 et 5 Championnat de Corse par équipes à Ghisonaccia
31 mars 2024 : Championnat de Corse jeunes par équipes à Corte
6 et 7 avril 2024 : ¼ finales Championnat de Corse individuel à Bastia
14 au 21 avril 2024 : Championnats de France jeunes à Agen
28 avril 2024 : Rondes 6 et 7 Championnat de Corse par équipes à Corte
4 et 5 mai 2024 : Phase 2 Coupe de la Parité
8 au 12 mai 2024 : ½ finale et Finale Championnat de Corse individuel et Open de parties longues du CCC
16 mai 2024 : Championnat Scolaire d'Ajaccio
19 mai 2024 : Championnat de Corse de Blitz à Corte
23 mai 2024 : Championnat scolaire de la Costa Serena à Ghisonaccia
6 juin 2024 : Championnat Scolaire de Haute Corse à Bastia
23 juin 2024 : Open de parties rapides de Monticello
29 et 30 juin 2024 : Phase Finale Coupe de la Parité
29 juin au 5 juillet 2024 : 9^e Open International de Porticcio
7 et 8 juillet 2024 : 4^e Open international de parties rapides de Bastia
20 et 21 juillet 2024 : 13^e Open International de blitz de Quenza
28 juillet 2024 : 33^e Open de Casanova

Pour cette nouvelle saison, la réforme importante sera la promotion de la mixité dans les championnats de Corse individuels

L'importance de la mixité dans le sport, en particulier aux échecs, est devenue un sujet de discussion essentiel. Dans le contexte des Echecs, la distinction entre les genres peut sembler moins pertinente. Cependant, quand il s'agit de compétitions, une catégorisation strictement féminine pourrait involontairement entraver la promotion de la mixité et, par extension, limiter la progression des joueuses qui aspirent à des performances de haut niveau.

Plusieurs ligues sur le continent ont déjà franchi le pas, optant pour une mixité totale lors de leurs tournois de qualification jeunes. Inspirés par ces initiatives, nous envisageons pour cette année d'intégrer la mixité dans les compétitions organisées par notre ligue, embrassant ainsi toutes les catégories. Ainsi, les joueuses auront l'opportunité de choisir de concourir dans les catégories féminines ou mixtes lors du championnat de France des Jeunes.

Il est essentiel de souligner que notre objectif est d'instaurer la mixité à travers toutes les catégories,

garantissant une plateforme équitable pour tous. Ces réformes ne sont pas prises à la légère ; elles ont été élaborées en étroite collaboration avec la Fédération Française des Échecs, reflétant ainsi un engagement partagé en faveur de l'inclusivité et de l'excellence dans le sport.

Adoption du calendrier prévisionnel

Les présidents des clubs sont à nouveau sollicités pour le vote du calendrier des compétitions 2023/2024 dont les points essentiels ont été présentés ci-dessus.

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

5. Modification des statuts votée à l'AG du 18 avril 2021 pour permettre officiellement à un adhérent d'un club Corse d'être élu au comité directeur et adoption

Modification des statuts et adoption

Un point essentiel a été discuté concernant la modification des statuts de l'organisation (cf. AG du 18 avril 2021). Cette modification était nécessaire pour garantir que la Ligue respecte la législation associative en vigueur.

Le principal sujet de cette modification concernait l'éligibilité d'un membre pour être élu au Comité Directeur. Avant cette modification, il y avait une certaine ambiguïté quant à la possibilité pour un adhérent d'un club corse d'être élu au Comité Directeur s'il était licencié dans une autre ligue.

En vue de clarifier ce point et d'éviter toute confusion future, les membres du Comité Directeur ont suggéré de modifier le texte des statuts. Le nouvel amendement précise que tout adhérent d'un club corse, payant sa cotisation, peut être élu au Comité Directeur, même s'il est licencié dans une autre ligue.

Texte Modifié des Statuts :

6.4 Conditions d'éligibilité

6.4.1 Éligibilité

Toute personne désirant être élue au Comité Directeur doit remplir les conditions suivantes :

- Être âgée d'au moins seize ans.
- Être licenciée à la Fédération Française des Échecs.
- Être adhérente d'un club sous la juridiction de la Ligue Corse des Échecs lors de la présentation de la liste électorale et pendant la saison sportive précédant les élections.
- Si la personne est mineure, elle doit obtenir un accord écrit de son représentant légal.

Avec cette modification, la Ligue Corse des Échecs espère avoir une meilleure représentativité de ses membres au sein du Comité Directeur et encourage une plus grande participation de ses adhérents aux affaires de la Ligue.

Adoption de la et résultats

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

6. Questions diverses

Akkhavanh VILAISARN souhaite revenir sur le départ de 5 jeunes adhérents du Corsica Chess Club vers le club de Scacchera 'llu Pazzu.

Ces départs interviennent dans le cadre d'un projet sportif n'ayant été présenté ni au Directeur du pôle Compétition ni au président de la Ligue.

S'il ne critique pas le fond, chacun étant libre de se licencier où il le souhaite, Akkhavanh VILAISARN critique la forme. Ces départs pour un autre club insulaire n'ont pas été anticipés et Pierre-François GERONIMI, président du Corsica Chess Club en a été averti par un mail automatique.

Akkhavanh VILAISARN évoque également les effets négatifs qu'auront ces transferts : lors du championnat de France des jeunes à Agen, un classement est calculé par club ; dans la situation actuelle aucun club insulaire ne pourra espérer figurer parmi les 10 premiers. Il regrette un manque de cohésion au sein de la Ligue, une même cohésion qui avait permis au Corsica Chess Club de devenir premier club de France en 2019, avec uniquement des joueurs formés à Bastia, devant des clubs habitués au recrutement de joueurs d'autres clubs.

L'ensemble du bureau de la Ligue souligne l'importance d'une volonté de travailler ensemble, il exprime que seule une synergie entre les clubs de l'île, les formateurs salariés de la Ligue et son comité directeur permettront de relever les défis et de maintenir notre activité et notre action auprès de la jeunesse insulaire.

En l'absence de points supplémentaires, la séance est close à 12h30

Certifié sincère et véritable,

Bastia, le 24 septembre 2023

Akkhavanh VILAISARN
Président

Serge GUILLEMART
Secrétaire

Signature

Signature



Serge Guillemart